

CHAMONIX-MONT-BLANC Le magazine municipal de Chamonix et de sa vallée JUIN 2017



CURAGE DE L'ARVE Une mesure préventive

LE TOUR / CHARAMILLON Pour un choix raisonné!

BUDGETS COMMUNAL ET COMMUNAUTAIRE Synthèse et principales opérations

20-21 **RÉNOVATION**

ÉNERGÉTIQUE **ENVIRONNEMENT** Passons à l'acte!























Chamonix
au plus près
de chacun!











Retrouvez nos informations www.chamonix-mont-blanc.fr www.cc-valleedechamonixmb.fr et sur facebook <u>Mairie-de-Chamonix-Mont-Blanc</u>

Vallée-de-Chamonix-Mont-Blanc

HôTEL DE VILLE

8h30 - 12h / 13h30 - 17h Ouvert au public du lundi au vendredi Service population fermé le lundi matin et ouvert le samedi matin

Accueil 04 50 53 11 13 Urgence administrative

04 50 53 07 36

Urgence technique 04 50 53 75 29

Permanence mairie

06 24 33 66 10

72 heures N° Vert

0800 34 55 10

MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE

04 50 54 03 06

DÉCHETTERIES

Bocher 04 50 54 45 13

Closy 04 50 54 09 23

ESPACE TAIRRAZ

04 50 55 53 93

MUSÉE ALPIN 04 50 53 25 93

04 30 33 23 73

MAISON MÉMOIRE PATRIMOINE

04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE

04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF
RICHARD BOZON

04 50 53 09 07

patinoire 04 50 53 12 36

tennis/squash 04 50 53 28 40

POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS

www.chamonixsport.com Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

OFFICE DE TOURISME

www.chamonix.com

Chamonix 04 50 53 00 24 Argentière 04 50 54 02 14

GENDARMERIE Composez le 17

POMPIERS Composez le 18

PGHM 04 50 53 16 89

N° INTERNATIONAL DE SECOURS

Composez le 112

SAMU Composez le 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES" INFO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE"

1^{er} et 3^e mercredi du mois Rez-de-chaussée Mairie, 9h - 12h

PERMANENCES CONCILIATEUR

DE JUSTICE 1er et 3e jeudi du mois

Mairie, 14h - 17h

Directeur de la publication Eric Fournier, réalisation direction de la communication, photographies Karine Payot couverture : Curage de l'Arve en centre ville impression sur PEFC, imprimerie Plancher

ÉDITO DU MAIRE

< Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde >

a France vit une période électorale intense, marquée par de nombreux soubresauts et une recomposition profonde du paysage politique. La désignation au poste électif le plus élevé du pays du plus jeune président que le pays ait connu témoigne d'une profonde volonté de renouveau, dans le contexte particulier d'un duel avec l'extrême droite.

Néanmoins, au delà du résultat, cette élection a révélé à quel point la France souffre de multiples et profondes fractures sociales. Face à une situation inédite de désarroi, de rejet du système politique et de nos institutions, les prises de position de nombre de leaders nationaux m'ont depuis quelques semaines semblé singulièrement décalées. Fruits de stratégies complexes, de positionnements et de calculs personnels et improbables, elles semblent sourdes à ce qui s'est réellement passé lors de cette incroyable campagne. Beaucoup feignent de ne pas comprendre que les modèles anciens et les alternances tranquilles sont révolues.

Il faut évidemment en cet instant, rappeler l'immensité de la responsabilité qui pèse sur les élus et responsables politiques, sauf à laisser, à la prochaine échéance, le pays sombrer dans l'extrémisme.

Il faut aussi oeuvrer pour que cette intense période de recomposition permette une rénovation/ relégitimation de notre système politique et un rassemblement des bonnes volontés autour d'objectifs d'intérêt général partagés.



À ce titre, et pour notre vallée, je vois dans la nomination de Nicolas Hulot au poste de Ministre de la transition énergétique un signe fort et un encouragement à poursuivre et à accélérer ce qui est l'un des grands objectifs de ce mandat municipal: réussir la mutation de notre territoire qu'impose le défi climatique et environnemental. Territoire sensible et hautement symbolique, notre vallée s'est construite, depuis plusieurs années, l'image d'un "laboratoire" des bonnes pratiques, mais aussi de "camp de base" à partir duquel le monde de la montagne débat des difficultés et des solutions possibles pour préserver et valoriser une ressource naturelle exceptionnelle et des équilibres sociaux parfois menacés.

L'écoute et la connaissance de notre nouveau ministre seront très certainement facteurs d'accélération de la reconnaissance de la spécificité de nos territoires montagnards et de la mise en oeuvre d'outils plus adaptés aux enjeux.

Cette déclinaison environnementale locale d'un enjeu ô combien plus vaste rappelle les mots de Gandhi: "Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde" et incite à voir cette période de crises et de mutations comme recelant autant d'opportunités nouvelles pour atteindre nos objectifs.

C'est le sens de notre engagement.

Eric Fournier

maire de Chamonix-Mont-Blanc, président de la communauté de communes

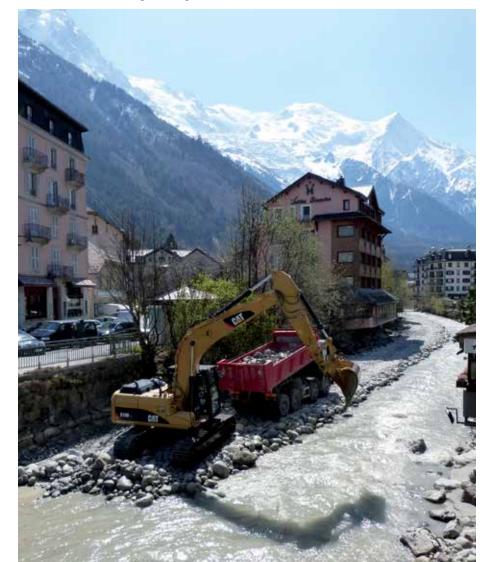
TRAVAUX

CURAGE DU LIT DE L'ARVE

Assurer la sécurité du centre-ville de Chamonix en luttant contre les inondations

De fin mars à mai 2017, pelles mécaniques et camions sont au centre de Chamonix pour procéder à un important curage du lit de l'Arve. 21 000 m³ de matériaux sont extraits des Praz au pont des Gaillands.

Afin d'assurer la sécurité du centre-ville de Chamonix vis-à-vis des inondations, le niveau du lit de l'Arve est suivi de près, depuis 1997, par le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) dont nous sommes membres.



Les levés topographiques effectués régulièrement montrent que, depuis le dernier curage de 2010, le lit s'est petit à petit rechargé en matériaux. Jusqu'à présent le rehaussement progressif du fond du lit demeurait acceptable, mais les dernières mesures de contrôle effectuées en janvier 2017 ont fait état d'un dépassement du niveau limite admissible sur un certain nombre de secteurs.

Il convenait donc d'intervenir dans le lit de l'Arve pour ôter les matériaux excédentaires et redonner un meilleur gabarit hydraulique à la rivière. Des curages ont été déclenchés de mars à mai depuis le secteur du golf/Praz de Chamonix jusqu'au pont des Gaillands. Le fond du lit a été ramené au niveau défini comme "niveau de référence" et qui présente un bon compromis entre sécurité hydraulique et équilibre du lit et des berges.

Les travaux dans le lit de l'Arve et les opérations d'évacuation des matériaux (21 000 m³ au total) ont été réalisés par les entreprises Trappier, Benedetti-Guelpa et Granulats Vicat.



BRÈVES



CHAMONIX ET MEGÈVE VONT DÉSORMAIS COMMANDER ENSEMBLE LEURS DENRÉES ALIMENTAIRES

Les communes de Chamonix et de Megève préparent au quotidien des repas destinés à la restauration scolaire, à la petite enfance et au portage à domicile pour les personnes âgées en privilégiant les produits frais, locaux et de saison. Elles s'associent aujourd'hui, dans un mariage vertueux dans l'intérêt des bénéficiaires, à la fois pour réaliser des économies d'échelles et permettre aux producteurs locaux d'avoir un meilleur accès aux marchés publics.



SUCCÈS POUR LA COLLECTE DE L'ÉPICERIE SOCIALE

La vallée de Chamonix a montré sa solidarité lors de la collecte de l'épicerie sociale organisée les 7 et 8 avril 2017 sous l'égide de la banque alimentaire Haute Savoie. La collecte de Printemps dans les Super U de Chamonix et des Houches au profit de l'épicerie sociale de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, a permis de récolter 1590kg de denrées alimentaires et 450 produits d'hygiène, ce qui permettra d'aider les familles de l'épicerie durant 4 mois. Merci à l'ensemble des donateurs pour leur soutien.

NOUVEAU RELAIS POSTAL AUX PÈLERINS

La Poste accompagne le souhait de la Mairie de Chamonix de dynamiser le commerce de proximité en proposant une nouvelle Poste Relais dans le quartier des Pèlerins où résident plus de 25% de la population chamoniarde. Le nouveau relais, inauguré le 21 mars est hébergé dans le Tabac Presse «Le Quinze» (73, place des Séracs) tenu par Maxime Marcotte. Il propose la plupart des opérations postales courantes sur une amplitude horaire particulièrement avantageuse pour les clients (60 heures d'ouverture par semaine).



DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ : NOUVEAU DISPOSITIF

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) s'effectuent auprès des seules mairies équipées de dispositifs de recueil (DR). L'ensemble des habitants des quatre communes de la vallée de Chamonix doivent désormais entrer en contact avec la mairie de Chamonix pour une demande de délivrance ou de renouvellement de la carte d'identité nationale. Un formulaire digitalisé peut être pré-rempli en ligne https://passeport.ants.gouv.fr. RDV par téléphone en mairie de Chamonix au 04 50 53 11 13.

LOGEMENTS ET CRÈCHE SUR LE SITE DE L'EX CENTRE JEAN FRANCO

Le site de l'ex centre Jean Franco poursuit son réaménagement.
Les conditions climatiques particulièrement favorables ont permis une reprise précoce des travaux de construction d'une crèche de 63 berceaux, de 8 logements destinés à des personnes âgées autonomes et de trois bâtiments d'habitation accessibles à la location (37 logements du T2 au T4).



Logements



Crèche

BRÈVES



PALMARÈS 2016 DES LYCÉES DE LA HAUTE-SAVOIE : NOUVELLE PALME D'OR POUR LE LYCÉE FRISON-ROCHE

Le lycée Frison-Roche de Chamonix occupe la première place des lycées du département en matière de réussite au dernier baccalauréat. C'est ce que révèle le classement communiqué par le ministère de l'éducation nationale. Quatre critères ont été pris en compte: le taux de réussite au baccalauréat, le taux de réussite attendu, la valeur ajoutée du lycée et le taux d'accès au baccalauréat.



LES LYCÉENS DE CHAMONIX PARTICIPENT AU YPAC, PARLEMENT DES JEUNES DE LA CONVENTION ALPINE

Sept élèves du lycée Frison-Roche ont participé du 27 au 31 mars a Innsbruck (Autriche), avec d'autres lycéens de 7 pays différents au "youth parliament to the alpine convention" (ypac). Ce dernier permet aux jeunes de l'arc alpin d'échanger (en anglais) sur des questions concrètes qui les touchent et de faire des propositions aux différents décideurs... avec l'espoir qu'ils les relaient. Un excellent apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique!

TEST D'UN BUS DE 12 M 100% ÉLECTRIQUE

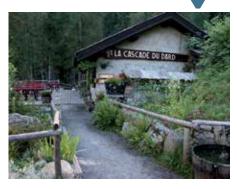
La communauté de communes de la vallée de Chamonix et Chamonix Bus ont testé au cours du mois de mars sur leurs lignes un bus BLUEBUS 100% électrique, technologie Bolloré. Une présentation publique du bus (12m de long, 2,55 de large, capacité de 75 places, 8 batteries de 300 kg) a par ailleurs eu lieu le jeudi 2 mars 2017 au Prarion/Les Houches en présence des élus et de l'équipe de Chamonix Bus.

L'objectif était de vérifier que ce type de matériel, qui est aujourd'hui uniquement utilisé à Paris, était adapté ou non au contexte et au climat de montagne: comportement dans les pentes, résistance au froid... Les tests menés, à une période d'exceptionnelle douceur, n'ont pas donné entière satisfaction et devront être reconduits. D'autres matériels pourraient par ailleurs être testés à l'avenir.



AVIS DE CONCESSION POUR L'EXPLOITATION ET L'AMÉNAGEMENT DU CHALET-BUVETTE DE LA CASCADE DU DARD

La commune de Chamonix est propriétaire du chalet-buvette de la Cascade du Dard. Le contrat d'exploitation du chalet-buvette prenant fin le 31 octobre 2017, la commune a lancé une nouvelle procédure de délégation de service public en vue d'assurer la poursuite de l'exploitation du chalet-buvette. Les candidats intéressés étaient invités à faire parvenir leur dossier de candidature avant le 22 mai 2017.



EMPLOIS D'ÉTÉ 2017 : LA COLLECTIVITÉ RECRUTE !

La Mairie de Chamonix et la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix ont lancé jusqu'au début du mois de mai un recrutement de personnels saisonniers pour la période estivale afin d'assurer un bon fonctionnement de leurs équipements. Les "emplois d'été" permettent à des jeunes de la vallée sans qualification ou en cours de formation d'avoir accès à un premier emploi et à une première expérience professionnelle.

REMONTÉES MÉCANIQUES

Rénovation de la télécabine du Tour/Charamillon : pour un choix raisonné!

Le site du Tour/Balme constitue l'un des trois principaux domaines skiables de la commune avec Brévent/Flégère et Lognan. Il a incontestablement besoin aujourd'hui d'une modernisation de manière à garantir la pérennité de l'exploitation et à restaurer une attractivité qui s'est érodée au cours des dernières années : ce qui justifie une opération de rénovation structurante menée en lien direct avec l'opérateur qu'est la Compagnie du Mont Blanc (CMB) et avec les riverains du site.

La première tranche de modernisation concerne la remontée mécanique partant du village qui fonctionne depuis plus de trente ans et nécessite un remplacement dans les prochaines années. Puisqu'il concerne directement le village en bordure duquel l'équipement est actuellement placé, le remplacement de la gare de départ des télécabines revêt une importance particulière. Les bureaux d'études missionnés par la CMB sur commande de la commune ont travaillé depuis maintenant deux ans sur différentes options: deux projets ont été retenus, l'un en lieu et place de la gare actuelle, l'autre situé en aval du parking, rive droite de l'Arve.

La mairie a édité au mois de mars 2017 un document de synthèse présentant les deux variantes d'implantation de la gare de départ du Tour, étape préalable et indispensable à un positionnement définitif de la commune pour entreprendre la modernisation de cette infrastructure.

Des permanences ont par ailleurs été mises en oeuvre du 20 au 24 mars 2017, à la fois à Argentière et à Chamonix, pour permettre à l'ensemble des acteurs concernés de prendre connaissance des pièces du dossier et le maire a rencontré le 4 avril les responsables de La Torzeraine, l'association du village du Tour.

La réunion a permis de trouver un terrain d'entente sur deux aspects fondamentaux:

• la nécessité de procéder à la rénovation de l'appareil et de saisir l'occasion pour améliorer les circulations et mieux valoriser le village. • l'exigence de préservation du site commandant de limiter au maximum les impacts du futur équipement aussi bien pour la gare de départ que pour la gare d'arrivée située sur l'alpage de Charamillon, un site qui mérite également un traitement attentionné.

Compte tenu de ces données, les deux parties sont convenues de l'intérêt de procéder à des études complémentaires pour aboutir à un projet permettant de pérenniser l'exploitation du site en limitant au maximum les impacts paysagers de l'équipement pris dans sa globalité.



BUDGETS 2017

SYNTHÈSE DES BUDGETS DE LA COMMUNE DE CHAMONIX ET DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC ET PRÉSENTATION DES PRINCIPALES OPÉRATIONS 2017

< Ambition et dynamisme >

La constitution du budget d'une collectivité est le moment fort de l'année car elle concrétise les engagements pris par l'exécutif et applique les priorités affichées.

C'est ce qui justifie que nous vous présentions en quelques pages la synthèse des budgets concernant le territoire : celui de la commune et celui de l'intercommunalité.

En matière de ressources, 2017 s'inscrit dans la continuité dans la mesure où nous sommes confrontés à une très nette réduction des dotations d'Etat qui, conjuguée à un prélèvement au titre du fonds de péréquation, nous oblige à des efforts redoublés pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement. C'est ainsi que, pour la première fois dans l'histoire de la collectivité (cf. graphique de droite ci-dessous), la communauté de communes versera cette année à l'Etat plus d'argent qu'elle n'en reçoit!

Notre effort de gestion est symbolisé par un encadrement notable de la progression de nos dépenses de personnel: 2% pour Chamonix, 3% pour l'intercommunalité.

Ces efforts nous permettent de maintenir un niveau d'investissement en progression, ce qui est un résultat assez remarquable : en ajoutant l'investissement communal à celui de la communauté de communes et à celui des budgets dits annexes (surtout ceux de l'eau, des ordures ménagères et des transports), ce sont près de 17 M d'euros qui seront engagés cette année pour améliorer nos infrastructures et préparer l'avenir!

Nouveaux équipements pour répondre aux besoins, mais aussi qualité des services offerts à la population: telles sont les deux priorités de notre action, à laquelle nous devons ajouter celle de la transition énergétique qui mobilise des sommes considérables sur le territoire, que nous sommes parvenu à mobiliser avec nos partenaires. Il

s'agit de développer notamment des démarches innovantes permettant de réduire l'impact environnemental et sanitaire des activités humaines, en ciblant notamment le secteur des transport et celui des énergies.

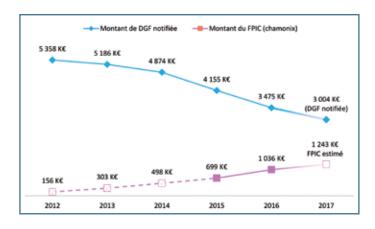
Ces priorités, nous les appliquons en conservant un niveau modéré de fiscalité locale comme le confirme le tableau comparatif qui vous est présenté sur le sujet.

Pour terminer ce bref panorama, nous pouvons nous féliciter du fait que l'un des principaux engagements pris en 2014 est parfaitement rempli : le volume de notre dette connait une diminution, non seulement au niveau communal (c'est le cas depuis 2013) mais aussi à l'échelle de la communauté de communes.

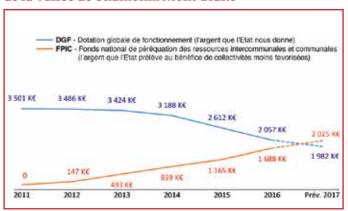
Eric Fournier

maire de Chamonix-Mont-Blanc président de la Communauté de Communes

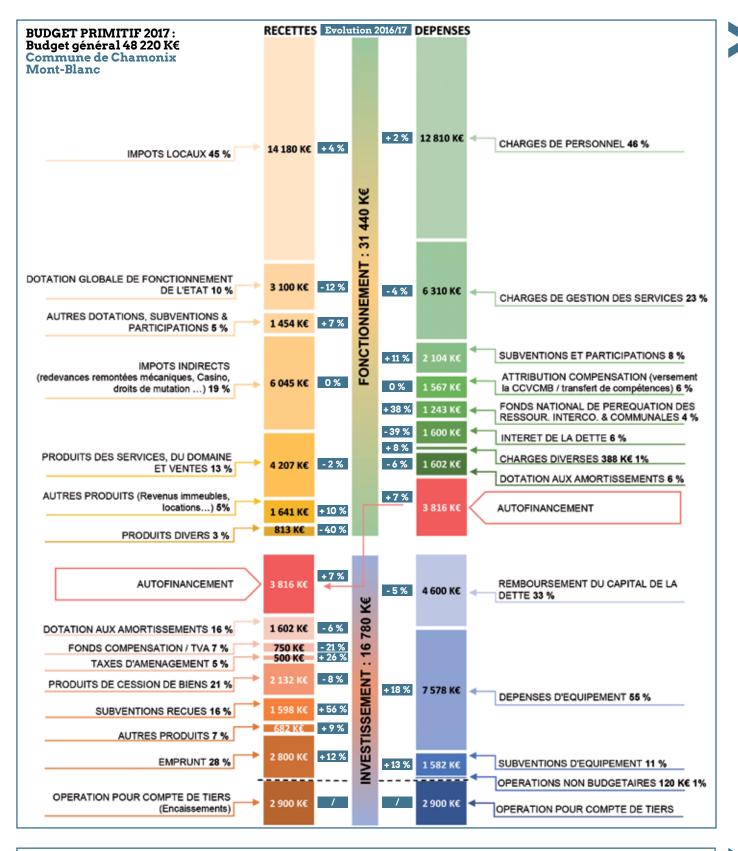
ÉVOLUTION DES DOTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT pour la Commune de Chamonix-Mont-Blanc



ÉVOLUTION DES DOTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT pour la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc



BUDGET DE LA COMMUNE



BUDGETS ANNEXES 2017 : Commune de Chamonix-Mont-Blanc (investissement et fonctionnement)	SPIC PARKINGS	3 331 K€
	RESTAURATION MUNICIPALE	1 235 K€
	REMONTEES MECANIQUES DE FOND DE VALLEE	495 K€

PRINCIPALES OPÉRATIONS 2017

Comme le budget d'une famille, le budget d'une collectivité est composé de recettes et de dépenses. Chaque fin d'année, un budget prévisionnel est élaboré pour l'année suivante.

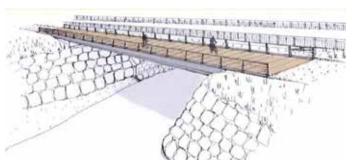
Les recettes de la commune proviennent principalement des impôts payés par les habitants (taxe d'habitation, taxes foncières...), des dotations de l'Etat et des autres collectivités, des taxes sur les remontées mécaniques, des produits des jeux du casino, des droits de mutation (à chaque fois qu'un bien est vendu), des produits des services et des emprunts.

Les principales dépenses sont liées à l'activité des agents (salaires et gestion des services), aux subventions, à la construction d'équipements (logements, crèches...), aux travaux dans les écoles et les parkings, aux travaux de voirie.

La commune investit également fortement dans les services à la population : restauration scolaire, sport loisir...



Centre technique municipal en construction à la Vigie



Itinéraire cyclable : passerelle sur le pont de Piralotaz



Logements et crèche en construction sur le site de l'ex centre Jean Franco



Crèche et logements en construction à Argentière



Aménagements des parkings St-Michel, Grépon et Tennis

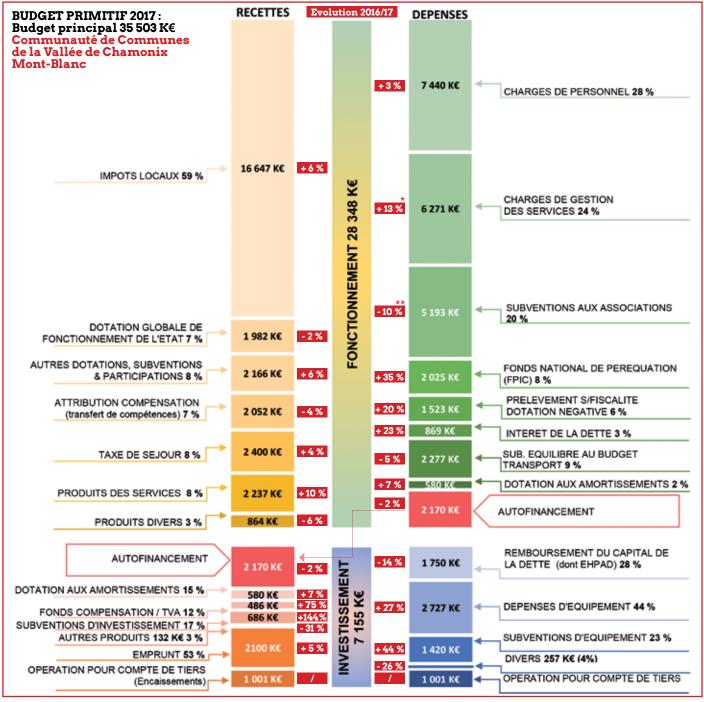


Plus de 100 000 repas de qualité produits annuellement par la restauration municipale



Une offre d'activités sportives et ludiques : le " sport loisir "

BUDGET DE L'INTERCOMMUNALITÉ



^{*} Hausse principalement liée au transfert de la subvention hockey club

^{**} Baisse liée à l'absence de Kandahar en 2017 et au transfert de la subvention au club de hockey

BUDGETS ANNEXES 2017 : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (investissement et fonctionnement)	ORDURES MENAGERES	4 804 K€
	TRANSPORTS URBAINS	5 314 K€
	REGIE ASSAINISSEMENT	6 004 K€
	ASSAINISSEMENT Délégation de Service Public	1 494 K€
	REGIE EAU	3 456 K€
	EAU Délégation de Service Public	1 772 K€

PRINCIPALES OPÉRATIONS 2017

Les recettes de la communauté de communes proviennent principalement de la fiscalité des entreprises, des impôts payés par les habitants (taxe d'habitation, taxes foncières), des dotations de l'Etat et des autres collectivités, de la taxe de séjour, des produits des services et des emprunts.

Les principales dépenses sont liées à l'activité des agents (salaires et gestion des services), aux subventions aux associations, à la construction et aux travaux d'infrastructures sportives, culturelles et de santé, à la rénovation énergétique des bâtiments publics, à la transformation de la voie ferroviaire.

La communauté de communes investit également fortement dans les services à la population : transports publics en libre circulation, école de musique et de danse, forfaits jeunes... ainsi que dans les aides à la rénovation énergétique de l'habitat privé.



Rénovation énergétique du Centre sportif Richard Bozon



Deux nouveaux terrains de tennis couverts



Maison de santé aux Houches dans l'ex Office de Tourisme



Travaux sur la voie ferroviaire : installation de la signalisation MZ



Enfouissement de la ligne 63 000 V



Des tarifs très attractifs à l'école de musique et de danse



Bus et train en libre circulation dans la vallée de Chamonix



Des aides financières importantes pour la rénovation énergétique de l'habitat privé

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

SUBVENTIONS 2017

Commune de Chamonix-Mont-Blanc

total général : 1111428€



Groupe folklorique Rhodos chamoniards Les donneurs de sang d'Argentière R.P.O. organisation (festival Corse) "Choeur du Prieuré de Chamonix" Compagnie des guides "Les amis du Lavancher" Association du village des Bossons Association Préambules Chamonix Fondation Yves Pollet-Villard Amis de l'orgue de l'église Saint Michel Amicale du personnel communal (35€/enfant) Association des comités de jumelages Coopérative des écoles primaires et maternelles + classes nature Coopérative de l'école Jeanne d'Arc + classes nature Coopérative de l'école Jeanne d'Arc (convention) Coopérative collège expérimental Frison-Roche Coopérative lycée polyvalent Frison-Roche Restaurant scolaire de l'école Jeanne d'Arc Harmonie municipale "l'avenir" Association pèche et pisciculture de Chamonix Groupement de solidarité du personnel communal Amicale des sapeurs pompiers (bal du 13 juillet) M.J.C. Chamonix-Les Pèlerins La Chamoniarde Air tistic festival Compagnie des philosophes	25 5100 600 2300 3500 3500 4500 4500 4550 7500 4550 7520 2776 57314 712 285 8370 4750 600 600 600 600 600 600 600 6
---	--

SUBVENTIONS 2017

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

total général:5192665€



BUDGET

ÉVOLUTION DES TAXES

Commune de Chamonix et Communauté de Communes

Comme les deux tableaux ci-joints l'illustrent, le niveau d'imposition des ménages reste modéré à Chamonix, malgré l'augmentation de 2,5 % qui a dû être décidée au budget 2017 pour compenser très partiellement la réduction de ressources imposée par l'Etat. La comparaison des taux pratiqués à Chamonix avec ceux en vigueur dans les communes touristiques de montagne comparables est à cet égard éclairante.

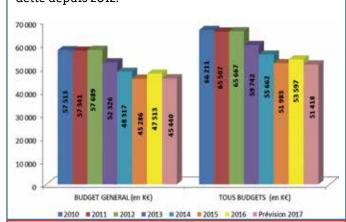
TAXE D'HABITATION			
COMMUNE + INTERCO	2016	2017	
BOURG ST MAURICE	18,81	18,81	
PASSY	20,94	21,21	
SALLANCHES	21,50	21,77	
LES HOUCHES	22,01	22,38	
LA CLUSAZ	22,24	22,41	
ST GERVAIS	22,39	22,58	
CHAMONIX	22,35	22,73	
LES CONTAMINES	24,13	24,40	
MORZINE	25,86	25,99	
GRAND BORNAND	26,87	27,04	
MEGEVE	27,58	27,85	
CHATEL	30,45	30,93	

FONCIER BATI			
COMMUNE + INTERCO	2016	2017	
SALLANCHES	15,01	15,23	
CHAMONIX	16,44	16,84	
LES HOUCHES	16,65	17,06	
LA CLUSAZ	17,52	17,64	
BOURG ST MAURICE	17,58	17,58	
LES CONTAMINES	17,66	17,88	
LA PLAGNE TARENTAISE	18,62	18,03	
PASSY	18,91	19,13	
MORZINE	19,05	19,17	
GRAND BORNAND	19,20	19,32	
ST GERVAIS	19,61	19,76	
MEGEVE	21,82	22,04	

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Commune de Chamonix-Mont-Blanc

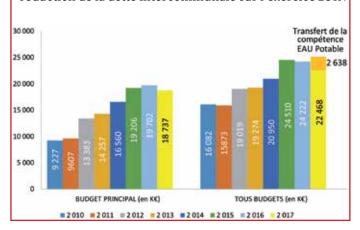
On peut constater une baisse supérieure à 20% de la dette depuis 2012.



ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

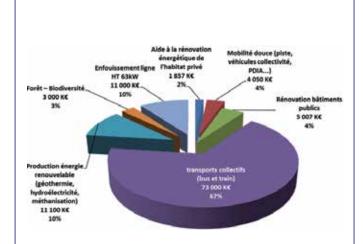
Communauté de Communes Vallée de Chamonix

Les efforts de gestion nous permettent d'envisager une réduction de la dette intercommunale sur l'exercice 2017.



ENGAGEMENT TRIENNAL EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 2017-2019 : 109 014 K€

Vallée de Chamonix Mont-Blanc



Ce « camembert » synthétise de manière assez nette l'ampleur des sommes mobilisées par la vallée avec ses partenaires pour répondre localement au défi de la transition énergétique.

En additionnant l'ensemble des budgets concernés, fonctionnement et investissement, on parvient à la somme considérable de 110 M d'euros engagés sur les années 2017-2019; on constate que le coût principal est celui des transports collectifs, qui intègre à la fois le fonctionnement du réseau ferroviaire local et du réseau de bus urbains et les travaux d'infrastructures nécessaires.

CHRISTIAN COUTTET, 1926-2017 MAIRE DE CHAMONIX DE 1977 À 1983

Nous avons appris avec tristesse le décès de Christian Couttet, maire de Chamonix-Mont-Blanc de 1977 à 1983. Né à Cannes le 9 janvier 1926, Christian Couttet, brillant avocat ayant de solides attaches dans la vallée de Chamonix, avait succédé en 1977 à Maurice Herzog. Son mandat aura précédé ceux de Michel Charlet, maire jusqu'en 2008.

Christian Couttet aura marqué la vie de la commune. Il aura notamment eu la clairvoyance de modérer le développement urbanistique: "Nous avons mis un frein brutal aux grands ensembles immobiliers dont la création avait été décidé avant nous", "Les grands ensembles, par leur densité et leur parti architectural, constituent malheureusement une rupture brutale avec nos traditions, avec la qualité de vie bien propre à notre vallée " écrivait-il dans un bulletin municipal de fin de mandat en 1983.



Cette orientation sera poursuivie par son successeur Michel Charlet. Son mandat fut marqué par de nombreuses réalisations.

En matière d'Aménagement

- Plaine des Praz
- Aménagement de l'ancien Prieuré pour les guides, les moniteurs et l'OHM : la Maison de la montagne
- Première zone piétonne avenue Michel Croz
- Restauration de la Rue des Moulins
- Modernisation du téléphérique de Planpraz
- Construction des télésièges et téléskis au Col de Balme et aux Posettes
- Télésiège et téléski construits aux Planards

En matière de Conservation et restauration du patrimoine

- Travaux importants au Majestic pour aménager une salle de congrès et création d'un service congrès
- Restauration de l'Eglise Saint Michel (travaux poursuivis ensuite sous le mandat de Michel Charlet)
- Aménagement d'une salle des Fêtes dans l'ancien casino : salle Michel Croz
- Achat de la collection Loppé pour la présenter en plusieurs lieux dans Chamonix
- Travaux chalet du Col des Montets

En matière de Création et aménagement d'activités sportives et ludiques

- Doublement du golf : 18 trous
- Création d'une patinoire extérieure

En matière de Sécurité

- Construction paravalanches au Tour
- Participation à la construction du paravalanche de la Verte

Il faut ajouter au crédit de cette municipalité la création d'un service d'aide à domicile aux personnes âgées, la création d'une halte garderie aux Pèlerins, le maintien et la modernisation de la maternité... Même s'il n'exerça qu'un mandat, Christian Couttet et son équipe ont marqué profondément l'histoire de Chamonix. Ils ont permis à la commune, en investissant de manière pertinente dans des secteurs clés, de développer sa prospérité. Redevenu simple citoyen, Christian Couttet a continué à s'intéresser aux affaires de la commune. Eric Fournier se souvient "d'un homme très curieux et très ouvert qui n'aura cessé de nous rendre visite régulièrement et de formuler des propositions d'action."

Personnalité très attachante, Christian Couttet fut aussi et surtout un avocat et un défenseur remarquable de la cause chamoniarde. Il aura su concilier de manière exemplaire le respect et la valorisation du patrimoine chamoniard au sens large avec les nécessités du développement maîtrisé et de l'innovation locale. Christian Couttet aura contribué à ce que la communauté chamoniarde continue de rester maîtresse de son destin. L'ensemble des élus et des personnels de la mairie présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.



BOURSE AVENTURE

Les Lauréats de la Bourse Aventure 2017

La commission "développement local/événements" de la mairie de Chamonix, réunie le 19 avril, a attribué les bourses aventure 2017. La Bourse Aventure a pour objectif de valoriser les initiatives et les projets de jeunes chamoniards dans les domaines sportif, culturel, social, éducatif et de les accompagner financièrement. La commission d'attribution attache une importance particulière à l'originalité et à la dimension humaine du projet. Cette année, la ville de Chamonix a retenu quatre projets:









MARION ARMAND " 1 THÉ 10 FEMMES "

Le projet «1 Thé 10 Femmes » porté par Marion Armand, 26 ans, consiste en la création dans la ville de Boromo au Burkina-Faso d'une boulangerie, d'un salon de thé et d'une crèche pilotés par des femmes. C'est après un premier voyage au Burkina que Marion a eu l'idée de monter ce projet, suite à de nombreuses rencontres enrichissantes. Les objectifs sont multiples: participer au développement local, créer une activité économique, réduire la pauvreté et lutter pour les droits des femmes. Marion souhaite réaliser son étude de terrain courant 2017, le projet s'étalant sur trois ans.

LES ÉLÈVES DE "BIQUALIFICATION" DU LYCÉE DE CHAMONIX " UN MONT BLANC POUR UN SOURIRE D'ENFANT"

Le projet « Un Mont-Blanc pour un sourire d'enfant » porté par 10 lycéens en section «biqualification» à Chamonix consiste en une ascension du mont Blanc avec le concept «un mètre de dénivelé est égal à un euro» au bénéfice de l'association Sourire d'Enfants, structure dont l'objectif est d'améliorer le quotidien des enfants malades ou handicapés. Le but est d'apporter un soutien financier et un soutien en communication à l'association.

TRISTAN KNOERTZER
"BORDER LINE PROJECT"

Le projet « Border Line Project » porté par Tristan Knoertzer, 27 ans, a pour ambition de mener une expédition dans les Alpes et de récolter des fonds pour l'association Caméléon basée aux Philippines. Cette dernière a pour mission de redonner confiance aux jeunes filles abusées sexuellement. L'expédition de Tristan consiste à parcourir plus de 300 km sur la ligne de frontière entre la France, la Suisse et l'Italie en passant par le mont Blanc. Cette aventure allie sports de haute montagne et sports d'eau vive, sans aucun moyen de locomotion motorisé et sans assistance.





ELSA COLETTA "GRIMPEURS D'AILLEURS"

Le projet « **Grimpeurs d'Ailleurs** » est porté par Elsa Coletta, 19 ans, et par trois autres personnes. Il repose sur la pratique de l'escalade sur falaise dans 4 pays d'Amérique du Sud: la Bolivie, le Pérou, le Chili et

l'Argentine en lien étroit avec les populations locales, notamment les enfants. Tout le matériel d'escalade est donné à une association locale à l'issue du voyage.

Anteger la value

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Il est urgent de passer à l'acte!

La Vallée de Chamonix facilite les opérations de rénovation énergétique des particuliers. Démarche avantageuse à la fois pour notre cadre de vie, pour notre tissu artisanal local, pour nos charges domestiques et pour notre patrimoine bâti.



RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT! NOUS VOUS AIDONS! LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX OUVRE UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Un site internet complet vous apporte désormais une assistance renforcée à toutes les étapes de votre projet de rénovation énergétique. Il s'adresse aux particuliers et donne des informations utiles sur les motivations qui conduisent à la rénovation énergétique. Il propose des fiches techniques avec des solutions de travaux selon vos besoins et des éco-gestes, conseils et astuces pour dépenser moins. Il vous informe du cadre juridique de la rénovation et vous donne la liste des aides financières nationales et locales que vous pourriez obtenir. Passez à l'acte!

www.renovalleechamonix.fr



LE FONDS AIR BOIS PASSE DE 1000 À 2000€! PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE L'AIR!

Pour accélérer la modernisation du parc des appareils de chauffage au bois de la vallée de l'Arve, les financeurs du Fonds Air Bois, dont la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, ont validé, le 27 janvier 2017, le passage de la prime à 2000 €.

Le Fonds Air Bois vise à aider financièrement les habitants permanents de la vallée de l'Arve pour remplacer des cheminées ouvertes ou des appareils de chauffage au bois anciens (antérieurs à 2002) par des appareils récents et performants. L'aide forfaitaire est d'un montant de 2000 € (dans la limite de 50% du coût total des travaux TTC) pour les dossiers reçus à partir du 1er janvier 2017.



PROMOTION DE LA TECHNOLOGIE GAZ

Le chauffage au gaz naturel, en réduisant les polluants et les particules fines, permet d'améliorer et de préserver la qualité de l'air. Une opération de promotion de la technologie gaz a été organisée le 16 mai par GRDF et la mairie de Chamonix. Grâce au "gaztruck", les innovations en matière de chauffage et leur contribution à la qualité de l'air ont été présentées au public présent. Raccordez-vous! Contactez votre conseiller GRDF: Pascal Charles 07 61 64 67 35 • projet-gaz.grdf.fr





Une quinzaine de personnes ont participé à Vallorcine (hameau du Morzay) lundi 20 mars 2017 à la première balade thermique organisée par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix et l'association Prioriterre. Menée dans le cadre des actions visant à promouvoir la rénovation énergétique de l'habitat privé, cette opération a pour but d'identifier les défauts d'isolation des logements. L'objectif étant ensuite de les corriger avec des solutions adaptées et de faire des économies d'énergie.



ENVIRONNEMENT

Préservons notre environnement exceptionnel!

La vallée de Chamonix-Mont-Blanc est un territoire unique mondialement connu. Splendides sommets enneigés, merveilleux glaciers, espaces boisés remarquables, généreux alpages, lacs de montagne, espaces naturels de fond de vallée... Ce territoire doit être protégé!



CHAMONIX DEMANDE L'INSCRIPTION DU MASSIF DU MONT BLANC AU PATRIMOINE DE L'UNESCO

Le conseil municipal de Chamonix a décidé le 26 janvier 2017 à l'unanimité de ses membres d'engager la procédure d'inscription du Massif du Mont-Blanc sur la liste du patrimoine naturel et culturel de l'UNESCO. Cet engagement a une finalité claire : valoriser et protéger le patrimoine naturel et ses habitants! Les élus pensent qu'une meilleure reconnaissance du massif (et du fond de vallée naturellement) à laquelle ils souhaitent associer l'ensemble des collectivités et des acteurs concernés obligera l'Etat à aller au delà des mesures qu'il propose sur les grands sujets du moment (qualité de l'air, transports, prise en compte de droits pour le logement des populations permanentes...). Le dossier a été officiellement remis par Eric Fournier à Ségolène Royal, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer lors de sa venue à Chamonix le 25 février 2017.



CHAMONIX ADHÈRE À LA CHARTE « OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE »

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et des voiries. La commune de Chamonix a adhéré, le 24 mars 2017, à la charte régionale d'entretien des espaces publics : « objectif zero pesticide dans nos villes et villages ». Cette charte, animée par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) engage la collectivité, dans un délai de 5 ans, à réduire l'utilisation de pesticides selon trois niveaux de progression. Compte tenu des actions déjà réalisées depuis 2005, la collectivité répond dès à présent aux objectifs du niveau 1 de la charte.



OPÉRATION NATURE PRÉSERVÉE LE SAMEDI 13 MAI 2017

La commune de Chamonix-Mont-Blanc a relancé une opération de nettoyage de son territoire avec les habitants volontaires. Elle a eu lieu le samedi 13 mai 2017. Les secteurs concernés étaient les abords boisés et espaces naturels de fond de vallée. Un tri a été organisé à l'issue de la collecte et les différents déchets ont été déposés selon leur nature soit dans le point molock le plus proche soit dans un conteneur spécifique mis à disposition par Chamonix propreté. Cette collecte a permis de ramasser plusieurs centaines de kilos de déchets! Une sympathique collation a été ensuite proposée à l'ensemble des participants. Un grand merci à tous les volontaires qui ont participé à cette opération citoyenne qui sera reconduite l'année prochaine!





Opération nature préservée samedi 13 mai 2017

TRIBUNE LIBRE



Quid d'une démocratie participative?

Lors du conseil municipal du 17 Mars 2017, Françoise Devouassoux et Isabelle Matillat, alors conseillères municipales du groupe Ensemble Vivons Chamonix, ont démissionné de leur fonction afin de permettre à deux autres membres de notre liste de siéger au sein du Conseil Municipal. Le but étant d'en connaître le fonctionnement et les rouages et d'acquérir ainsi l'expérience nécessaire à une implication durable dans la vie politique locale. Hélène Le Solleuz et Denis Leroy ont récemment pris leur nouvelle fonction au sein du conseil municipal. Hélène nous relate ses impressions lors du dernier conseil municipal de Françoise et Isabelle auguel elle a assisté dans le public.

« J'ai été surprise par les vives réactions de deux conseillers municipaux de la majorité, suscitées par l'évocation du dossier des remontées mécaniques du Tour. D'emblée, ils ont considéré la position de l'association La Torzeraine comme une opposition à un projet qui pourtant n'est pas arrêté puisque les différentes études de faisabilité ne sont pas encore terminées, selon les informations données à cette occasion par le maire.

Pourtant, l'évocation de la position de quelques résidents du village du Tour directement concernés par la problématique du futur emplacement de la remontée mécanique, a provoqué une prise de parole virulente à leur égard de la part de conseillers de la majorité. Plutôt que de considérer l'expression des administrés directement concernés par la question, les deux conseillers de la majorité les ont condamnés d'avoir "osé" faire signer une pétition! On avait l'impression que la pétition visait personnellement ces deux conseillers, comme si le village du Tour leur appartenait. Il ne faut pas confondre, lorsqu'on exerce un mandat électoral, l'intérêt public et ses intérêts privés.

Cela reflète aussi le peu de considération accordé à la parole populaire et cette réaction inappropriée de la majorité est l'aveu qu'un des projets (celui du bas) a les faveurs de cette dernière. Il est fort à craindre qu'elle fera tout pour l'imposer.

Ne pourrait-on pas envisager sur un sujet aussi sensible, une véritable consultation citoyenne? ». Hélène Le Solleuz

Notre groupe Ensemble Vivons Chamonix souhaitait donner aux citoyens un espace de parole libre dans ce bulletin. Au regard de l'actualité et après nous avoir sollicités pour communiquer nous l'avions proposé à La Torzeraine. Malheureusement, après nous avoir transmis un texte, l'association a fait marche arrière à la dernière minute, souhaitant garder son indépendance. Cela est bien dommage car loin de nous l'idée de nous accaparer les voix de quiconque. Nous respectons leur position mais nous regrettons pour eux qu'ils aient manqué cet espace de parole démocratique, hélas trop rare. C'est donc un bulletin blanc que nous remettons en leur nom:

L'équipe Ensemble Vivons Chamonix

RÉALISATIONS

LES TRAVAUX DES LOGEMENTS ET DE LA CRÈCHE D'ARGENTIÈRE DÉBUTENT EN MAI

La commune de Chamonix crée à Argentière, sur l'ex plateforme SNCF, un nouveau pôle d'équipements au service des habitants. La construction de 26 logements collectifs aidés (14 en accession à la propriété et 12 en locatif), de 6 logements dans 3 pavillons jumelés en accession à la propriété, d'une crèche municipale de 30 berceaux et de locaux médicaux débute en mai 2017. Le coût de l'opération est de 6 380 000 €. La livraison est programmée début 2019. Ce programme permet de répondre aux différents besoins et attentes exprimés par la population. Il fait partie d'une stratégie globale en faveur de l'habitat permanent, enjeu majeur pour les populations du territoire.



RUE DU LYRET EN PARTIE À DOUBLE-SENS DEPUIS LE 31 MARS 2017

Afin de faciliter les déplacements des riverains (UCPA, parking Place des Alpes, hôtels...), la circulation de la rue du Lyret est mise à double-sens depuis le carrefour du Lyret jusqu'à la hauteur de l'hôtel Gourmets et Italy.

TROIS NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SUR LE DOMAINE SKIABLE DU BRÉVENT

Le vendredi 20 janvier 2017, trois remontées mécaniques -le télésiège de la PARSA, l'ascenseur incliné FUNI 2000 et le téléski 2000- ont été inaugurées sur le domaine skiable du Brévent. Ces trois équipements représentent un investissement de l'ordre de 10 M€ et participent au programme de renouvellement des installations de notre domaine skiable. Une modernisation indispensable pour renforcer l'attractivité de notre territoire.







CONFORTEMENT DU MUR DE SOUTENEMENT ROUTE DU LAVANCHER

La mairie de Chamonix a entrepris au mois d'avril 2017 des travaux de confortement du mur de soutènement en bordure de la route d'accès au village du Lavancher. Ces travaux, d'un coût de 47 000 €, ont été menés par l'entreprise Alpes ouvrages.



CREATION D'UN PLATEAU PIETONNIER AU CARREFOUR RUE VALLOT / AVENUE DU MONT-BLANC

Les travaux de création d'un plateau piétonnier se déroulent de début mai à début juin au carrefour rue Vallot/Avenue du Mont-Blanc. Ils ont pour but de sécuriser le secteur, en ralentissant le trafic et en organisant une cohabitation responsable entre véhicules et piétons. Une première phase a permis la rénovation et le renforcement du réseau de distribution d'eau potable sous la chaussée. L'aménagement des cheminements piétons est ensuite réalisé ainsi que la mise en oeuvre des enrobés pour la création d'un plateau surélevé.

SPORT





UNE NOUVELLE AMBITION POUR LES TENNIS DE CHAMONIX

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix, souhaitant valoriser l'exceptionnel site des tennis de Chamonix, unanimement apprécié des habitants de la vallée et de nombreux touristes, a décidé de mener dès ce printemps une vaste opération de reconfiguration des lieux.

Nouveau bâtiment pour le restaurant et la boutique

L'actuel restaurant sera détruit et un nouveau bâtiment sera construit intégrant un restaurant avec sa terrasse, une boutique proposant la vente de matériels de tennis, l'accueil des usagers du tennis et du squash, le bureau de l'association du tennis et une zone technique. La collectivité recherche un opérateur investissant dans l'ensemble du projet et gérant le restaurant. Une concession de service est lancée à cet effet en mai 2017.

Deux nouveaux tennis couverts

Par ailleurs, la collectivité va financer la construction d'une couverture rigide pour les courts 5 et 6, courts contigus aux deux courts couverts actuels qui seront rénovés. Ces courts seront chauffés et un sas de liaison permettra la circulation entre eux. Il sera ainsi possible de jouer au tennis toute l'année dans 4 courts sur les 15 existants. Ce nouvel équipement servira notamment aux 150 membres du club qui utilisent actuellement les tennis des îles, le site de ces derniers devant se transformer prochainement en zone artisanale. Le montant de l'investissement est de l'ordre de 1500000 € financés pour moitié par des subventions. La fin des travaux est programmée pour le printemps 2018.

LES ATHLÈTES DE CHAMONIX AU TOP MONDIAL!

François Braud a apporté à la France la première médaille des Mondiaux de Lahti (Finlande) en se hissant sur la troisième marche du podium (combiné nordique/grand tremplin). Il décroche sa cinquième médaille mondiale. L'équipe de France féminine composée de

Valentine Fabre (Chamonix),
Axelle Mollaret et Laetitia Roux a
décroché le titre mondial en relais
(ski alpinisme) à Piancavallo (Italie).
Enora Latuillière et Damien
Tarantola décrochent chacun
3 médailles (1 or et 2 argent) en
biathlon aux jeux mondiaux militaires
de Sochi. Deuxième de l'Xtreme de
Verbier, dernière épreuve du Freeride
world tour, Léo Slemett est devenu
champion du monde de ski 2017.





CULTURE % Culliver dans to see

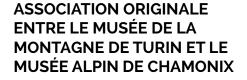
CULTURE



CINÉMA : L'AVIS DE CONCESSION EST LANCÉ !

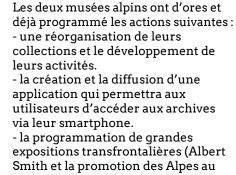
Suite à la fermeture programmée du cinéma Vox à la fin de l'année 2018, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix, souhaitant conserver une activité cinématographique dans la vallée, a décidé de lancer en mai 2017 une concession de service pour le financement, l'aménagement

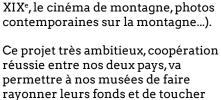
et l'exploitation d'un multiplexe cinématographique (minimum 4 salles) dans les voûtes I & J, situées entre la cité scolaire, la MJC et l'ENSA. Une fois le candidat retenu, fin 2017/ début 2018, la structure lui sera livrée désamiantée et vide de tout aménagement intérieur. L'ouverture du nouveau cinéma est programmée, après travaux, dans le courant de l'année 2019.



Le 23 février 2017, les responsables des deux collectivités accompagnés de leurs équipes : Paola Casagrande et Franco Ferraresi pour la Région Piémont, Eric Fournier et Luc Barbier pour la Vallée de Chamonix, Aldo Audisio et Laura Gallo pour le Musée de Turin, Arnaud Ledru et Gabrielle Michaux pour Chamonix, en présence de Roberto Ferrero et Antonio Montani (Club alpin italien), Rosalaura Romeo (Partenariat montagne des Nations Unies/FAO) et Paolo Angelini (Convention alpine -Ministère de l'Environnement) ont présenté lors d'une conférence de presse, le projet IALP-Musées alpins interactifs. Le Musée national de la Montagne de Turin et le Musée Alpin de Chamonix s'associent, pour construire une grande base de données numérique fondée sur leurs patrimoines culturels considérables. Ce programme est financé dans le cadre d'une coopération transfrontalière entre la France et l'Italie dont le budget 2014-2020 est de 2.5 millions d'€.







des publics beaucoup plus larges.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



BOSSONNEY Giulia Rose 24.12.16 MARTIN Zélie Alice 03.01.17 LEDOUX Neïa 12.01.17 VINCE Alana Louise Morgane 13.01.17 POIROT Elsa Marie 14.01.17 GRAVILLON PIGNET Lloyd Christophe 16.01.17 ESQUERRE Simon Philippe 17.01.17 TORFOU Timéa 17.01.17 TRAVERSIER Leïla 24.01.17 MOHAMED Icbal 25.01.17 ROCHE Émie Lou 27.01.17 ADAM Bony 27.01.17 PAPA Thom 07.02.17 CRAIG Woody 09.02.17 PHILOCHE Zoé 13.02.17 HOANI Tainui 16.02.17 PAGEARD Louis 17.02.17 COLLOMB CORRADINI Mona 17.02.17 REPPELIN Noé 26.02.17 EMERY Noéline 08.03.17 CHERRIER Victor 11.03.17 HAREL MAGRO Milo 14.03.17 CHAMPIER Victoire 20.03.17 IFERGANE Axel 20.03.17 **HOUGHTON Jessie 27.03.17** GRUET FLORENS Ziah 31.03.17 FALCOZ Noah 14.04.17 FROST Joël 15.04.17 KERAMBRUN LEBASTARD Ava 21.04.17 BICKORD Noah 24.04.17 HADJI Nakya 26.04.17

DÉCÉS

MAZERON Renaud 29.12.16 RIETTE Jeanne vve BOUCHARD 30.12.16 SIMOND Daniel 31.12.16 VINCENT Françoise div VARASSE 01.01.17 CROZ Odile 02.01.17 DUCREY Gabrielle vve VOUILLAMOZ 07.01.17 WILLMES Roger 09.01.17 SCHOTTLI-MUGNIER Raymonde vve LASTIOLAS 18.01.17 HAUGUEL Bernadette vve BARBANSON 21.01.17 DA CONCEICAO VARANDAS DE SOUSA Dario 21.01.17 SALER Elise vve LYAUTEY 27.01.17 POLLIAND Marcelle vve BIBIER-COCATRIX 28.01.17 SURKOV Vladimir 29.01.17 GONNET Marcelle vve BURATTI 05.02.17 DUGIT-GREBAT Louis 14.02.17 NAYDENOV Sergey 18.02.17 POSPELOVA Evgeniya 18.02.17 LAFFONT Paulette vve CHAPOUTON 24.02.17

MAFFIOLI Hélène vve RUTER 25.02.17

MARIAGES



TSUDA Masami & ASL EIDANI Nastaran WAINWRIGHT Lesley & HOBAN John 09 01 17 BUZON Julie & BERKMAN Rémi 14.01.17 LAVALLARD Candice & BOZON David 04.03.17 DECONINCK Eugénie & POIRE-ANDRE Alexandre 25.03.17 ROUSSEL Victoria & MESTER Ivan 08.04.17 CARRIER Elodie & DELACQUIS Franck 22.04.17



© Bruno Magnien

YAHIA Rahma ép HAJAJI 26.02.17 GENEVOIS Jean 27.02.17 VESIN Marcelle vve GIROD 02.03.17 PERROTON Anna vve BURNOD 03.03.17 LAFOND Maurice 06.03.17 FLACON Claude 08.03.17 BOSSONNEY Mireille vve BOZON 09.03.17 GAVARD Armand 09.03.17 GUERRA Giuseppe 09.03.17 THOMAS Paul 15.03.17 MERMIN Fernand 15.03.17 COUTTET Denise vve KNECHT 17.03.17 RAVANEL Marie Hélène 24.03.17 LALOË Bernard 28.03.17 DEVOUASSOUX Jean 01.04.17 NALLET Catherine ép PÉRONNET 04.04.17 LASSERRE Pierre 10.04.17 GENTY Gisèle vve ARÈNES 12.04.17 MATTHEWS James 13.04.17 BOSNE Mauricette vve COUTTET 17.04.17 BONNIER Marcel 20.04.17 MANEINT Hervé 21.04.17 CARPIGNANO Mariaelena 23.04.17 BRENDERS Steven 25.04.17 COLOMBIN Danielle ép FRAUD 26.04.17 LENNE Nicole ép BADAROUX 29.04.17 LEGON Jeanine ép GRANDO 02.05.17

Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville?

FACEBOOK

Rejoignez les pages facebook de la mairie de Chamonix et de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, faites-les connaître, partagez-les avec vos amis! Vous y trouvez des informations sur les principales actions menées dans les domaines de l'environnement, des transports, du logement, du sport, de la culture... du scolaire, de la jeunesse et des séniors... sur les constructions et les travaux en cours, sur l'événementiel, sur les résultats des athlètes du Team Chamonix, sur les opérations spéciales... découvrez ces pages, likez-les, commentez-les, partagez-les! Ces pages sont vos pages! Elles sont un espace d'échange avec les résidents, avec tous ceux qui aiment Chamonix. Nous comptons sur vous pour les faire vivre. Devenez ambassadeur de la vallée de Chamonix!

NEWSLETTERS

Abonnez-vous aux newsletters www.chamonix.fr

.....

- -actualités
- -agenda événementiel
- -conseil municipal
- -restauration municipale

SITES INTERNET Retrouvez-nous sur internet www.chamonix.fr www.cc-valleedechamonixmb.fr

TOURISME

LOUEURS DE LOGEMENTS TOURISTIQUES : DÉCLAREZ-VOUS EN MAIRIE !

Les loueurs de meublés et de chambres d'hôte, tout propriétaire de logement proposé à la location doivent obligatoirement se déclarer en Mairie (article L324-1-1 du Code du tourisme). Ils seront assujettis à la taxe de séjour comme tous les hébergeurs du territoire. Toute personne qui omet de déclarer son logement en mairie alors qu'elle en a l'obligation, peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

La taxe de séjour est obligatoirement acquittée par les touristes séjournant dans les hébergements marchands. Elle est facturée par nuit et par personne, les tarifs variant en fonction de la catégorie et du classement de l'hébergement. Elle est directement réglée par les

touristes au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui a l'obligation de la reverser à la Communauté de Communes de Chamonix-Mont-Blanc. Elle constitue une ressource pour le développement touristique de la station, en finançant notamment la gratuité des transports (bus et trains) dans la vallée de Chamonix.

La collectivité ouvrira prochainement un "portail logeurs" à destination de tous les hébergeurs touristiques sur lequel il sera possible de télédéclarer et de télépayer en ligne. Tous les renseignements utiles et les documents à télécharger sont disponibles sur le site internet de la Vallée de Chamonix www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr Rubrique "La Communauté" -

Contact: Chantal Rovayaz 04 50 53 75 06 ou 06 13 15 69 64 servicefiscal@chamonix.fr

"Hébergements / taxe de séjour"

GRAND SUCCES POUR LA BRADERIE DES COMMERCANTS

DE LA VALLEE DE CHAMONIX

Vêtements, accessoires, chaussures, matériels divers, objets de déco et de design, linge de maison, accesoires de cuisine, lunettes et optique, bijoux, parfums, mais aussi produits locaux... plus de 70 commerces ont participé, les samedi 8 et dimanche 9 avril 2017, à la désormais traditionnelle braderie de printemps organisée par la Guilde et ont proposé à un public venu en nombre de bonnes affaires! Une braderie soutenue activement par l'office de tourisme de la vallée qui a mis en oeuvre de nombreuses animations musicales de rue pendant tout le week-end. Rendez-vous dans quelques mois pour la braderie d'automne!



SIGNATURE DU CONTRAT DE DESTINATION " MONT BLANC "



Le contrat de destination "mont Blanc" a été lancé le vendredi 7 avril à Chamonix-Mont-Blanc en présence de l'ensemble des acteurs du tourisme: directeur d'Atout France, directeur général de Auvergne Rhône-Alpes Tourisme, maires et acteurs privés des principales communes/stations concernées. Ce contrat a été élaboré de manière conjointe par les deux territoires Vallée de Chamonix-Mont-Blanc et Pays du Mont-Blanc qui regroupent 14 communes situées au pied du toit de l'Europe. Ce contrat vient récompenser l'attractivité et la renommée du territoire qui se pose en locomotive de l'excellence française en matière de tourisme de montagne : c'est un signe de reconnaissance des efforts menés conjointement par les collectivités et les acteurs privés du tourisme pour faire du territoire entourant le sommet de l'Europe un exemple de développement maitrisé. L'objectif de l'association des différents acteurs du Pays du Mont Blanc est d'organiser une promotion commune du territoire avec l'idée de conquérir de nouveaux marchés en développant notamment les outils numériques.

HAMONIX-MONTE:

Les temps forts de

et les EXPOSITIONS PERMANENTES

musée alpin, musée des cristaux et espace alpinisme

maison du Lieutenant et maison de l'alpage à SERVOZ, parc de Merlet et musée montagnard aux HOUCHES

maison de la mémoire et du patrimoine et médiathèque à CHAMONIX.



maison de village à ARGENTIÈRE,

maison de Barberine à VALLORCINE

22 au 25 JUIN

6 courses : du mini-cross au 80 km en passant par le KM vertical

CHAMONIX YOGA FESTIVAL 30 JUIN au 2 JUIL.

4º édition : cours, ateliers, massages...

CHEMIN FAISANT 1er et 2 JUILLET

Randonnées littéraires et philosophiques

LES FOULÉES DU SEL alpages en fête

Challenge éco-citoyen : alpage de la Pendant à Argentière

« VIVA LA MAMMA »

Opéra en plein air (En partenariat avec l'opéra de Lyon)

EMMONTAGNEE alpages en fête Transhumance du troupeau aux alpages de Blaitière

10, 12, 15 JUILLET FESTIVAL DU BAROQUE 20º édition... 8 dates dont 3 dans la vallée de Chamonix

COUPE DU MONDE D'ESCALADE 11 au 13 JUILLET

Incontournable! La Coupe du Monde vitesse et difficulté (H/F)

13 au 15 JUILLET FEUX D'ARTIFICE

Le 13 à Chamonix, le 14 aux Houches et à Vallorcine, le 15 à Argentière

16 JUIL. au 20 AOÛT FESTIVAL D'ORGUE

23º édition. Chaque dimanche : accueil d'artistes internationaux

COSMOJAZZ FESTIVAL 22 au 30 JUILLET

8º édition. Imaginé par André Manoukian, concerts en altitude

JOURNÉES MINÉRALOGIQUES 5 et 6 AOÛT

50° Bourse internationale de minéraux et fossiles

FÊTE DES GUIDES 9 au 16 AOÜT

Cérémonies de la fête des guides et événement «Cham au sommet»

28 AOÛT au 3 SEPT. UTMB

Le plus beau des trails dans la Vallée du trail!

9 et 10 SEPTEMBRE EVERGREEN

3 triathlons responsables

RAMASSAGE DE LA MER DE GLACE

15 et 16 SEPT. Deux jours pour l'environnement : nouvel événement en création

16 et 17 SEPT. **JOURNEES DU PATRIMOINE**

Journées Européennes du Patrimoine : expositions 2017 alpages en fête

TRAIL DES AIGUILLES ROUGES 23 SEPTEMBRE

Trail - 50km 4000m D+ / P'tit Trail - 15km 1200m D+

MATCH DES REINES alpages en fête 23 et 24 SEPT.

23 : Défilé, 24 : combats internationaux des vaches de l'Espace Mont Blanc

OUVERTURE SAISONS CULTURELLES 29 et 30 SEPT. 29 : programmation de la MJC, 30 : « Une montagne de spectacles »

FOIRE AUX MOUTONS alpages en fête 8 OCTOBRE

Traditionnelle foire aux moutons et fête pastorale

